

## CONDITIONS GENERALES D'UTILISATION DE LA PLATEFORME CASSIOPEE

Cassiopée est une plateforme technologique de l'Ecole Nationale Supérieure d'Arts et Métiers (ENSA) accessible depuis l'adresse <https://www.artsetmetiers.fr/fr/cassiopee-plateforme-hpc> (ci-après « **Cassiopée**

Cassiopée est la propriété de l'ENSA, le Directeur de la publication est Monsieur Laurent CHAMPANEY en sa qualité de Directeur Général de l'ENSA et l'hébergement de Cassiopée est assuré par la Direction des Systèmes d'Information (DSI) de l'ENSA.

Cassiopée propose un service de calcul intensif à l'ensemble des membres des laboratoires du réseau de l'institut Carnot ARTS (<https://www.ic-arts.eu/nos-laboratoires>), à l'ensemble des étudiants de l'ENSA, et, dans le cadre de contrats gérés par la filiale de valorisation de l'ENSA, AMVALOR, à des partenaires industriels. Le réseau informatique support à Cassiopée est le réseau informatique administré par la DSI de l'ENSA, qui fournit également des services informatiques au réseau informatique de Cassiopée. L'annuaire informatique de Cassiopée reste toutefois indépendant de celui de la DSI de l'ENSA.

Les présentes conditions générales d'utilisation de Cassiopée (ci-après désignées les « **CGU** ») définissent les conditions d'utilisation de Cassiopée ainsi que les droits et obligations de l'ENSA et des utilisateurs de Cassiopée (ci-après les « **Utilisateurs** »). Vous devez lire l'intégralité des présentes car toutes les dispositions sont importantes et constituent un ensemble qui vous est applicable.

Les présentes CGU constituent un contrat entre vous, en votre qualité d'Utilisateur et l'ENSA. En acceptant les CGU, vous acceptez l'ensemble de ses termes pendant votre utilisation de Cassiopée. Si vous n'acceptez pas les termes des CGU et refusez de vous y conformer, vous n'êtes pas autorisé à utiliser Cassiopée en ce compris ses fonctionnalités.

Pour votre parfaite information, les CGU seront toujours accessibles dans l'onglet Conditions générales d'utilisation de Cassiopée. L'ENSA se réserve cependant le droit de modifier les présentes CGU. Ainsi, en cas de modification des CGU vous serez informé par courriel de l'entrée en vigueur des nouvelles CGU et invité à en prendre connaissance.

### Article 1 – Ouverture de compte

La demande de création de compte sur Cassiopée se fait en contactant les administrateurs de la plateforme à l'adresse courriel [cassiopee@ensam.eu](mailto:cassiopee@ensam.eu). Les administrateurs transmettent au futur Utilisateur les présentes CGU par retour d'e-mail ainsi que la politique de protection des données personnelles des Utilisateurs. Ces deux documents sont également accessible au lien <https://www.artsetmetiers.fr/fr/plateformes-technologiques/cassiopee>.

La création du compte Cassiopée de l'Utilisateur permettant à ce dernier d'avoir accès à ses identifiants de connexion est conditionnée :

- (i) par l'acceptation écrite par retour d'e-mail des présentes CGU ; et
- (ii) par le suivi d'une formation par l'un des administrateurs de Cassiopée.

## Article 2 – Services de Cassiopée

Cassiopée offre à l’Utilisateur un accès libre aux ressources de calcul de Cassiopée pendant les périodes d’activité de Cassiopée. Les logiciels disponibles sur Cassiopée sont ceux de son établissement ou de son laboratoire de rattachement. Pour toute installation de nouveau logiciel sous licence propriétaire, il sera nécessaire de fournir une preuve de licence du logiciel ou de fournir les accès à serveur de licence (hébergé par un laboratoire ou un établissement). Il est strictement interdit à tout Utilisateur d’utiliser un logiciel sous licence propriétaire qui n’est propriété ni de son laboratoire, ni de son établissement et sur lequel il ne dispose d’aucune licence d’utilisation. En cas de doute, l’Utilisateur est invité à se rapprocher des administrateurs de Cassiopée à l’adresse courriel [cassiopee@ensam.eu](mailto:cassiopee@ensam.eu).

Les ressources en cœurs par défaut attribuées par Utilisateur sont de 96 (quatre-vingt-seize) cœurs. Selon le taux de charge global de Cassiopée, il est possible qu’un Utilisateur n’ait pas un accès immédiat à l’ensemble des ressources attribuées. Les calculs sont alors placés dans une file d’attente. La gestion des priorités des calculs en attente est effectuée en selon l’algorithme nommé “fair tree algorithm” ([https://slurm.schedmd.com/fair\\_tree.html#algorithm](https://slurm.schedmd.com/fair_tree.html#algorithm)). Les priorités affectées aux laboratoires sont discutées en Comité des Utilisateurs de Cassiopée et validées par le Comité de Direction de Cassiopée. Chaque utilisateur peut à tout moment connaître la valeur fair\_share associée à son entité (laboratoire ou campus) ainsi que celle associée à son compte avec la commande “sshare -l”. Selon le taux de charge global de Cassiopée. Il est également possible que l’Utilisateur ait ponctuellement accès à plus de 96 (quatre-vingt-seize) cœurs pour optimiser la distribution des calculs en attente sur les serveurs de calcul disponibles.

Pour toute demande ou incident, chaque Utilisateur doit déposer un ticket sur la plateforme GLPI à l’adresse <https://access-cassiopee.intram.ensam.eu/glpi>.

## Article 3 – Traitement des données personnelles

L’ENSAM traite les données personnelles des Utilisateurs en conformité avec le règlement européen RGPD et la loi française informatique et libertés. Ce traitement s’effectue aux fins de permettre un accès aux services de Cassiopée.

Pour tout exercice de droits sur vos données personnelles, vous pouvez contacter le délégué à la protection des données de l’ENSAM à l’adresse [dpo@ensam.eu](mailto:dpo@ensam.eu)

Pour connaître de manière exhaustive les données collectées par l’ENSAM et les modalités de traitement de vos données, vous pouvez consulter la politique de protection des données personnelles de l’ENSAM y afférente au lien <https://www.artsetmetiers.fr/fr/plateformes-technologiques/cassiopee>.

## Article 4 - Traitement des données scientifiques

Les données de recherche, de calcul et de manière générale toute donnée scientifique présente sur Cassiopée provenant de l’Utilisateur ou résultant de ses travaux sur Cassiopée que ce soit dans son espace Utilisateur, dans un espace de partage ou temporairement sur un équipement de calcul sont concernées par le présent Article à l’exclusion de toute donnée personnelle.

### 4.1 Donnée des Utilisateurs présentes sur leur espace de travail Cassiopée

Les données manipulée par les Utilisateurs sur leur espace Cassiopée en lecture, écriture, modification ou suppression sont uniquement accessibles à l'Utilisateur et protégés par un mot de passe.

L'Utilisateur s'engage à n'incorporer que des données dites professionnelles à l'exclusion de toute donnée personnelle sur son espace.

Les administrateurs de Cassiopée ne disposent d'aucun droit d'accès de facto à l'espace de chaque Utilisateur.

#### **4.2** Données des Utilisateurs présentes dans un espace de partage sur Cassiopée

Sur demande d'un Utilisateur, il peut être créé au profit de ce dernier un espace de partage de données entre plusieurs Utilisateurs de Cassiopée dont la liste des membres et leurs droits respectifs que ce soit en termes de lecture, d'écriture, de modification ou de suppression sont définis au moment de l'ouverture de l'espace de partage. L'Utilisateur demandeur a la qualité de responsable du groupe de partage.

Les administrateurs de Cassiopée disposent d'un droit d'accès de facto à tout espace partage sur Cassiopée mais ne disposent d'aucun droit en lecture, écriture, modification ou suppression sauf autorisation expresse du responsable du groupe de partage.

#### **4.3** Données temporaires sur équipement de calcul (/tmp) des Utilisateurs

Les données objets du présent paragraphe concernées sont celles copiées lors des processus de calcul, sans action supplémentaire des Utilisateurs. Ces données sont accessibles en lecture, écriture, modification ou suppression pour l'Utilisateur. Les administrateurs de Cassiopée disposent d'un droit d'accès de facto à ces données mais ne disposent d'aucun droit en lecture, d'écriture, de modification ou de suppression.

#### **4.4** Droits d'accès exceptionnels accordés aux administrateurs de Cassiopée

Les administrateurs de Cassiopée peuvent avoir accès aux données objet du présent Article de manière exceptionnelle selon les modalités et pour les finalités ci-dessous exposées :

##### Finalité 1 : Accès aux données aux fins d'helpdesk et de diagnostique

Cette possibilité n'est accordée que sur autorisation expresse de l'Utilisateur par e-mail ou par ticket sur la plateforme GLPI à l'adresse <https://access-cassiopee.inram.ensam.eu/glpi>

##### Finalité 2 : Copie des données vers un répertoire appartenant à un des administrateurs de Cassiopée aux fins d'helpdesk et de diagnostique

Cette possibilité n'est accordée que sur autorisation expresse de l'Utilisateur par e-mail ou par ticket sur la plateforme GLPI à l'adresse <https://access-cassiopee.inram.ensam.eu/glpi>

Ladite demande doit porter sur une ressource précise et définie (e.g. un fichier, un répertoire, ...). Par ailleurs, une fois la finalité résolue et atteinte, les administrateurs ont l'obligation de supprimer lesdites données copiées.

#### **4.5** Droit d'accès aux superviseurs des Utilisateurs

Chaque Utilisateur de Cassiopée doit au moment de son inscription selon les modalités précisées à l’Article 1 des présentes CGU identifier un superviseur, personne physique qui bénéficiera d’un droit d'accès et de copie des données de l’Utilisateur (ci-après le « **Superviseur** »). Selon la qualité des Utilisateurs, la qualité du Superviseur sera différente. Ainsi de manière non-exhaustive :

- Le Superviseur d'un Utilisateur personnel de recherche au sein d'un laboratoire de recherche (doctorant, post-doctorant, enseignant-chercheur, chercheur, ingénieur de recherche...) sera le Directeur du laboratoire de rattachement de l’Utilisateur ;
- Le Superviseur d'un Utilisateur qui ne serait pas un personnel de recherche d'un laboratoire sera le responsable hiérarchique direct de l’Utilisateur ( N+1 ) ;
- Le Superviseur d'un Utilisateur stagiaire sera son tuteur de stage au sein de sa structure d'accueil ;
- Le Superviseur de tout personnel non salarié hors stagiaires accueilli au sein d'un laboratoire sera le Directeur du laboratoire d'accueil ;
- Le Superviseur de tout étudiant de l’ENSAM sera l’enseignant responsable du projet dans lequel l’étudiant est impliqué en tant qu’Utilisateur.

Les administrateurs de Cassiopée se réservent la possibilité de vérifier la bonne qualité du Superviseur avant de procéder à l’acceptation de l’ouverture de tout compte.

#### **4.6 Durée de conservation**

Les données objets du présent Article sont conservées tout au long de la durée de validité du compte de l’Utilisateur. Les données présentes dans les espaces partagés sont conservées pendant toute la durée de validité du compte du responsable du groupe de partage.

A l’issue de la durée de validité du compte, les données seront supprimées au bout d'un délai d'un (1) mois par les administrateurs de Cassiopée. Les Utilisateurs peuvent adresser une demande motivée à ce titre de prolongation dudit délai d'un (1) mois qui pourra être acceptée ou non par les administrateurs de Cassiopée.

#### **Article 5 - Durée**

La durée des CGU est définie au moment de l’inscription des Utilisateurs de Cassiopée selon les modalités précisées à l’Article 1 des présentes CGU. Selon la qualité des Utilisateurs, la durée sera différente. Ainsi de manière non-exhaustive :

- Pour les personnels fonctionnaires ou en CDI de l’ENSAM, les Utilisateurs bénéficient d'un accès à Cassiopée sans limitation de durée
- Pour les personnels en contrat à durée déterminée de l’ENSAM, les Utilisateurs bénéficient d'un accès à Cassiopée correspondant à la durée de leur contrat de travail
- Pour les étudiants de l’ENSAM, les Utilisateurs bénéficient d'un accès pour la durée du projet sur lequel ils sont sollicités
- Pour les stagiaires de l’ENSAM, les Utilisateurs bénéficient d'un accès à Cassiopée pour la durée de leur stage
- Pour tout personnel non salarié de l’ENSAM accueilli, les Utilisateurs bénéficient d'un accès à Cassiopée pour la durée du projet sur lequel ils sont sollicités
- Pour les personnels rattachés à d’autres structures que l’ENSAM (par exemple membres du réseau de l’institut Carnot ARTS ou partenaires industriels liés par contrat à AMVALOR), les Utilisateurs bénéficient d'un accès à Cassiopée pour la durée convenue entre l’ENSAM/AMVALOR et ladite structure public ou privé partenaire.

Les administrateurs de Cassiopée vérifient l'adéquation entre la qualité de l'Utilisateur et la durée identifiée. La durée retenue sera notifiée à chaque Utilisateur au moment de l'ouverture de tout compte.

## **Article 6 – Responsabilité - Garanties**

L'ENSAM FOURNIT LES SERVICES DE CASSIOPEE « EN L'ÉTAT », « AVEC TOUTES LES ERREURS » ET « TELS QUE DISPONIBLES » ET NE FOURNIT AUCUNE GARANTIE EN DEHORS DE CELLE DE SON FAIT PERSONNEL.

L'ENSAM NE SUPPORTE AUCUNE RESPONSABILITE EN CAS DE PERTE DE DONNEE SCIENTIFIQUE (SUPPRESSION PAR UN UTILISATEUR, CRASH DU SYSTEME DE FICHIER, DEFAILLANCE MATERIELLE) COMPTE TENU DE L'ABSENCE DE SYSTEME DE BACK-UP.

L'ENSAM NE SUPPORTE AUCUNE RESPONSABILITE EN CAS D'ACTIVITE MALVEILLANTE, DE CYBERATTAQUE, DE VOL DE DONNEES.

CHAQUE UTILISATEUR ASSUME TOUS LES RISQUES LIÉS À L'UTILISATION DE CASSIOPEE. L'ENSAM NE FOURNIT AUCUNE GARANTIE OU CONDITION, EXPRESSE, IMPLICITE, LÉGALE OU AUTRE, Y COMPRIS LES GARANTIES DE QUALITÉ MARCHANDE, D'ADÉQUATION À UN USAGE PARTICULIER ET D'ABSENCE DE CONTREFAÇON.

L'ENSAM NE CONTRÔLE, N'EXAMINE, NE RÉVISE, N'APPROUVE OU N'ACCEPTE AUCUN CONTENU, INFORMATION, MESSAGE, MATÉRIEL, PROJET ACCESSIBLE À PARTIR OU LIÉ PAR LE BIAIS DES SERVICES DE CASSIOPEE. TOUTES LES RELATIONS QUE LES UTILISATEURS PEUVENT AVOIR D'AUTRES UTILISATEURS SONT AUX RISQUES ET PERILS DES UTILISATEURS.

## **Article 7 – Résiliation**

Chaque Utilisateur peut à tout moment supprimer son compte Cassiopée et donc résilier les présentes CGU.

En cas d'inexécution de ses obligations contenues dans les présentes CGU par l'Utilisateur, l'ENSAM pourra décider de supprimer son compte et de résilier les CGU à son égard. La suppression de compte et la résiliation des CGU à l'égard de l'Utilisateur défaillant prendra effet de plein droit à la date de réception par l'Utilisateur de la notification de suppression de compte adressée par e-mail à son encontre par les administrateurs de Cassiopée.

## **Article 8- Droit applicable et règlement des litiges**

Les présentes CGU sont soumises au droit français. En cas de différent, une période de soixante (60) jours sera dédiée au règlement à l'amiable entre l'Utilisateur et l'ENSAM. En l'absence d'entente passé ce délai, le litige sera soumis devant les tribunaux français compétents.